



Réunion de rentrée avec M. Mimoun 21 septembre 2020



Participants :

Monsieur Mimoun (Principal),
Christine Chabot (FCPE)
Didier Gautier (FCPE),
Sandrine Graux (APELGC),
Cécile Picano-Gomez (APELGC).

1. Effectifs élèves à la rentrée / qualification professeurs

- Le collège compte 546 élèves. Les classes de 6^{ème} et de 4^{èmes} ont atteint leur taille maximale de 30 élèves. Les classes de 5^{èmes} sont quasiment pleines. Les classes de 3^{èmes} sont un peu plus allégées.
- Les inscriptions des 6^{èmes} par dossier numérique ont généré beaucoup de difficultés : difficultés pour les parents de compléter un dossier numérique, poids des fichiers trop importants pour la messagerie ENT, ... A ce jour, une trentaine de dossiers 6^{èmes} sont encore à finaliser. Cela ne freine en rien la scolarité, l'accès cantine ou les élections.
- Les classes bilangues en 6^{ème} : 20 élèves germanistes et 30 élèves hispanistes.
- 33 élèves en Allemand LV2 en classe de 4^{ème}.
- Accueil d'un nouveau professeur d'allemand en cette rentrée.

2. Résultats du Diplôme National du Brevet (DNB) 2019/2020

Sur 137 candidats (l'un des 3^{èmes}, redoublant était déjà diplômé), le collège a obtenu 94% de réussite (9 candidats ont été recalés dont 1 candidat était décrocheur).

- 75% de mention :
 - 49 mentions très bien,
 - 30 mentions bien,
 - 25 mentions assez-bien.

3. Orientation des 3^{ème} fin 2019/2020

Sur les 138 élèves de 3^{ème}, plus de la moitié des élèves a intégré une seconde générale, 26% a intégré une filière professionnelle (dont 33 élèves en seconde professionnelle et 3 CAP).

Sur les 67 élèves acceptés en seconde générale, la répartition entre les lycées de secteur est la suivante :

- 42 au lycée Lucie Aubrac
- 25 au lycée Paul Lapie

Concernant les secondes axées sur les langues :

- 7 élèves ont intégré une section européenne anglais,
- 1 élève a intégré une section européenne allemand,
- 6 élèves ont intégré une section européenne espagnole

- 1 élève a intégré ABIBAC (double délivrance des baccalauréats français et allemand)
- Aucun élève n'a intégré BACHIBAC, double délivrance du baccalauréat français et du baccalauréat espagnol

4. Répartition des 6ème 2020/2021

Cette année, 150 élèves sont rentrés en 6^{ème}.

Les écoles de la Garenne Colombes alimentent toujours fortement les classes de 6èmes. Seulement 25 élèves ne sont pas issus de la commune, dont 5 en raison de l'internat ou de l'Ulis.

2/3 des 6èmes proviennent de l'école élémentaire René Guest pour 1/3 de l'école élémentaire Ernest Renan.

Une quinzaine d'enfants n'ont pas intégré le collège, selon la répartition habituelle : 1/3 préférant les structures privées, 1/3 pour déménagement hors académie ou étranger, 1/3 pour déménagement au sein de l'académie.

Aucun effet particulier n'a été constaté par la crise sanitaire.

5. L'option bilangue en 6ème

Comme les années précédentes, 80% des demandes d'options concernent l'Espagnol. 27 enfants ont été retenus. 2 familles se sont désistées. 3 enfants pourront intégrer l'option pour atteindre 30 participants, répartis sur 3 classes de 6^{ème} (A, C et E).

Cette année, 20 germanistes intègrent la bilangue Allemand (répartis sur 6^{ème} B et D). C'est plus que les années précédentes (environ 15). Ce bon résultat a été obtenu en partie grâce à une proposition en élémentaire, par l'équipe enseignante du collège du dispositif de découverte.

A noter, quasiment tous les germanistes du collège ont commencé par une bilangue (seulement 1 ou 2 enfants démarrent l'Allemand en 5^{ème}).

Pour maintenir l'offre LV2 Allemand, le collège prolonge son expérience de travail dans le cadre du dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) avec l'école élémentaire René Guest. Le principe est de faire obtenir une double certification aux enseignants d'élémentaire en langue vivante.

A noter, par le jeu des nouvelles arrivées, on dénombre 32 germanistes en 4^{ème}. Le groupe a donc été séparé en 2.

M. Mimoun prévoit de solliciter les parents des futurs élèves de 6^{ème}, dès le dossier d'inscription de janvier, afin de les sensibiliser aux classes bilangues.

Pour faire diversifier l'offre de langue au collège, il faudrait une demande suffisante des parents d'élémentaires.

Les représentants des parents d'élèves proposent de faire un sondage dans les écoles de La Garenne-Colombes pour identifier les souhaits des parents et éventuellement faire une remontée à l'Inspection Académique.

6. Recrutement du professeur de Technologie

Malheureusement, il n'y a pas de professeur identifié pour les 9h de cours de technologie vacantes.

Le collège a décidé de prioriser cette année les 3ème du fait de l'examen en fin d'année (Diplôme National du Brevet) par conséquent, toutes les 3ème ont donc cours de technologie cette année.

Les collèges les Champs-Philippe et les Vallées s'étaient entendus pour proposer un temps plein de technologie, partagé entre les 2 sites de la ville. M. Mimoun a appris mi-septembre que ce dispositif n'avait pas été retenu puisqu'un professeur de technologie avait été nommé aux Vallées en emploi de temps partagé avec un établissement sur une autre commune.

Le Rectorat, qui s'occupe des recrutements, a informé Monsieur Mimoun avoir relancé le processus de recrutement.

Les représentants des parents d'élèves vont faire comme l'an dernier, un courrier pour tenter d'obtenir le plus rapidement possible une nomination.

7. L'option DNL Allemand / Sciences

Le professeur qui détenait les compétences pour ce cours n'a pas pu rester au collège. Le projet est reporté à l'année prochaine. D'autant plus qu'il permettra de donner plus d'heure au professeur. Le professeur actuel est titulaire mais remplaçant. Nous espérons qu'il souhaite rester au collège.

8. Les travaux d'été

Les travaux d'été se sont concentrés sur l'internat : toutes les chambres ont été remises à neuf et le mobilier changé. Il reste les peintures des couloirs, un canapé à changer. M. Mimoun souhaite aussi installer une 4^{ème} salle de réunion dans un espace peu utilisé de l'internat.

Il y a eu aussi des changements de postes informatiques, et l'arrivée de 2 « classes mobiles » (équipement numérique mobile) et de chaises multimédias.

Des travaux d'électricité (dans le cadre du Contrat de performance énergétique) et de chaufferie ne sont pas terminés.

Les prévisions de travaux :

- Rénovation des sanitaires
- En 2021 : création d'un préau, installation de films solaires sur les fenêtres, côté rue, afin de réduire.
- A partir de 2022 : rénovation des salles de classes

9. Les élèves de 3èmes - Stages de découverte du monde de l'entreprise - Brevet des collèges 2021

- Les dates du stage de découverte obligatoire pour les élèves de 3^{ème} ont été fixées du **8 au 13 février 2021**
- L'examen du brevet blanc devrait avoir lieu sur février/mars (à confirmer).

M. Mimoun rappelle l'importance des mini-stages proposés également aux élèves de 4^{ème} (1 à 2 jours) afin de maintenir un taux d'orientation vers les filières pro (au-dessus de 20%), mais a bien conscience qu'il allait être difficile pour les enfants de trouver des stages. Le collège aidera dans la mesure du possible en activant son réseau.

10. Sorties théâtre

M. Mimoun indique qu'en raison des contraintes sanitaires, les professeurs de français ne pourront organiser ces sorties.

11. Le Foyer Socio-Educatif (AS)

L'Assemblée générale a eu lieu le 18 septembre. La liste des activités proposées va être transmise aux familles.

12. Respect des mesures sanitaires

- M. Mimoun estime que les mesures sanitaires sont plutôt bien respectées. Les élèves sont rappelés à l'ordre chaque fois que nécessaire. Les mesures et mises à jour des recommandations ministérielles sont également sur la plateforme Oze.
- A notre demande, un rappel de l'obligation du port du masque en classe va être effectué auprès des adultes du collège. M. Mimoun réaffirme que les professeurs se doivent d'être exemplaires, ils servent de premier relais auprès des collégiens.
- Concernant la fermeture des vestiaires du gymnase pour des raisons sanitaires, empêchant les enfants de se changer après l'effort, M. Mimoun va travailler avec les professeurs d'EPS afin de trouver une solution pérenne. La solution actuelle des collégiens est de se changer dans les toilettes. Cela ne permet pas une utilisation idéale de ces parties communes, forcément très utilisées pendant les récréations. M. Mimoun confirme que dorénavant toutes les toilettes seront ouvertes (même dans les étages)

13. Hygiène du collège

La société Elior qui distribue les repas à la demi-pension est en charge également du nettoyage de la cuisine et du réfectoire.

La société Sequoia est en charge du nettoyage du reste de l'établissement.

Mimoun nous informe qu'il est très mécontent de la qualité des prestations de la société Sequoia depuis la rentrée scolaire. Mme Oddoz (gestionnaire) et lui-même ont prévu une réunion avec le prestataire et le département pour discuter de ce dysfonctionnement.

Au niveau du nettoyage, le collège applique le protocole sanitaire national des écoles et établissements scolaires à savoir :

- 1 fois par jour de 17h à 20h : nettoyage à fond et aération de toutes les pièces du collège

- A 12h nettoyage de tous les sanitaires. Toutes les toilettes étant ouvertes (étages, cours, demi-pension)
- Chaque classe et salle sont équipées de plateau de désinfection (mouchoirs, gel hydro-alcoolique).
- Des nombreuses bornes de gel hydro-alcoolique sont installées partout dans l'enceinte du collège.
- De nombreux panneaux d'affichage sont installés dans tout le collège.

14. Cantine et modalités de dispense

340 demi-pensionnaires sont inscrits à la cantine. Quatre services désormais étalés de 11h30 à 13h05.

Les enfants mangent à leur rythme mais doivent quitter la cantine dès le repas terminé.

Le collège est toujours mécontent de la société privée ELIOR qui a délégation pour la cantine, aussi bien au niveau de la restauration que du nettoyage.

A noter, l'accès au réfectoire est actuellement long car Elior double le pointage des enfants ; en plus du badgeage, ils réalisent une saisie manuelle sur leur listing.

M. Mimoun valide la proposition des représentants des parents d'élèves de faire des visites surprises, le midi comme le soir (pour l'internat) dès que possible.

M. Mimoun rappelle que les enfants doivent se présenter à la cantine selon le planning journalier indiqué sur le site *Pass+*. La procédure de modification par les familles sur le site est maintenant close.

La dispense de demi-pension n'est possible qu'exceptionnellement et **doit être justifiée auprès du collège par l'unique méthode du mail à l'adresse suivante** :

viescolaire.lcp@enc.hauts-de-seine.fr

La demande doit être adressée **au plus tard avant 10h15** le jour de la dispense. Les surveillants récupèrent la liste des dispenses à 11h chaque jour afin de contrôler les sorties.

Avec la disparition du carnet de correspondance, cette adresse mail doit être également utilisée pour toutes les demandes de dispenses (EPS), la justification des retards, des absences, et toute autre démarche auprès de la vie scolaire.

15. Pronote et Oze

L'équipe pédagogique est bien consciente que les parents sont parfois décontenancés par les nouveaux systèmes de communications du collège, encore plus dématérialisés.

Néanmoins, le système de notification permet à chaque parent d'être informé plus rapidement de toutes actualités : professeur absent, changement d'emploi du temps, etc.

M. Mimoun va refaire une campagne d'information.

Fin de réunion...